

Masseur-kinésithérapeute Service de médecine Physique et Réadaptation

Date d'application :	
Page 1 sur 4	

	REDACTEUR	VERIFICATEUR (S)	APPROBATEUR(S)
Date			
Nom	PRENEUF B	BARUSSEAU JF	
Fonction	CS	CSS	
Signature			

1 - SITUATION DU POSTE :

Hôpital Jean Rebeyrol, Pôle NEUROSCIENCES TETE – COU-OS, 1er sous-sol.

2 - MISSION PRINCIPALE DU POSTE :

Dispenser des soins de masso-kinésithérapie de qualité dans le cadre des objectifs de rééducation et de réadaptation déterminés par l'équipe pluridisciplinaire du service de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR).

3 - RELATIONS HIERARCHIQUES:

- □ Responsable hiérarchique direct : Cadre de santé rééducateur
- □ <u>Niveau de responsabilité</u> : Le MK est responsable des actes de rééducation qu'il pratique

4- RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES:

- Chef de service du SMPR
- Médecins responsables des différents secteurs
- Cadres de santé infirmier
- Personnels soignants du service
- Aides-soignants et brancardiers du plateau technique de rééducation
- Neuropsychologue
- Psychologue
- Assistante sociale
- Unité fonctionnelle d'appareillage (U.F.A)
- Ergothérapeute
- Orthophoniste
- Diététicien

5 – ORGANISATION DU POSTE :

Du lundi au vendredi, horaire continu de 9h à 17 H. DQT de 7h30.

Conformément au règlement intérieur du CHU, il est prévu un temps de repas de 30 minutes pour le déjeuner. A ce temps s'ajoutent 10 minutes équivalent au temps d'habillage et de déshabillage.

Dans le cas où l'agent sort de l'enceinte du CHU, il dispose d'un temps de battement de 30 minutes lui permettant de vaquer à ses occupations personnelles.

Les samedis, dimanche et jour férié, une présence est assurée de 8h45 à 11h45 en fonction des nécessités du service ; les heures de présences sont récupérables.

6 - DOMAINES D'ACTIVITES:

6-1 Activités de soins :

- Prendre connaissance chaque matin des prescriptions médicales adressées par les médecins du service ou leur suppléant.
- Elaborer un bilan masso-kinésithérapique auprès de chaque patient avant la prise en charge.
- Déterminer le diagnostic kinésithérapique en fonction de la synthèse des bilans.
- Etablir les objectifs spécifiques du traitement masso-kinésithérapique.
- Choisir de mettre en œuvre les techniques nécessaires à la réalisation des objectifs déterminés.
- Réaliser des actes de masso-kinésithérapie en cohérence avec la prescription médicale.
- Adapter la prise en charge du patient à l'évolution de son état de santé, de sa pathologie ou de ses possibilités fonctionnelles.
- Animer un groupe de gymnastique collective.
- Prendre en charge des patients en soins externes.
- Participer à la planification des soins de masso-kinésithérapie en concertation avec l'équipe soignante sur le tableau prévu à cet effet, sous la responsabilité des cadres infirmiers et du cadre MK.
- Tenir à jour le tableau de répartition des malades entre les différents MK du plateau technique.
- Assurer la traçabilité de l'activité de soins MK.
- Maîtriser le vocabulaire technique lié à son activité.

6-2 Activités de gestion :

- Gestion du matériel utilisé en masso-kinésithérapie.
- Entretien du matériel, nettoyage et désinfection.
- Nettoyer selon les procédures en vigueur toutes les surfaces de travail ayant été en contact avec le patient.
- Respecter les protocoles d'hygiène en vigueur dans le service.
- S'assurer du réinvestissement des acquis du traitement MK dans les unités de soins et dans les activités quotidiennes du patient.
- Signaler tout manque ou dysfonctionnement au cadre de santé MK responsable du secteur ou au cadre de santé de l'unité de soin.

6-3 Activités de formation :

- Former à l'exercice de la masso-kinésithérapie spécifique au service, les étudiants MK présents en stage.
- Participer aux actions de formation interne au service, ou/et aux formations mises en place dans l'établissement.

6-4 Activités de recherche:

• Initier ou participer à des actions de recherche paramédicale intéressant la massokinésithérapie.

6-5 Activités d'information, relation, communication :

- Assister avec l'équipe pluridisciplinaire au staff hebdomadaire du service et rendre compte des objectifs et des résultats du traitement MK.
- Assister aux réunions de synthèse pour les patients dont le MK a la responsabilité.
- Transmettre les informations écrites et orales, nécessaires à la prise en charge des patients.
- Participer à l'information du patient et de son entourage dans les limites de ses compétences.
- Donner au malade les informations nécessaires à l'élaboration de son projet de soins.

7- COMPETENCES REQUISES ET EXIGENCES:

□ ASPECT REGLEMENTAIRE, APTITUDES ET CAPACITES GENERALES : cf. description de fonction

□ EXIGENCES SPECIFIQUES :

- Avoir le sens de l'accueil et de la courtoisie.
- Etre disponible.
- Capacité d'écoute des patients.
- Avoir le respect du patient et de sa famille
- Connaître les risques liés à son activité et savoir appliquer les consignes de sécurité.
- Harmoniser les consignes données aux patients entre l'IDE, le kiné, les médecins, les ASH et les AS.
- Se concerter avec ses collègues MK et ses collègues soignants pour mettre en œuvre un travail en équipe
- Connaissances approfondies du handicap dans ses dimensions techniques, psychologiques, sociales et législatives.
- Adaptabilité aux exigences du travail en équipe pluridisciplinaire
- Qualités d'organisation, de ponctualité
- Sens des responsabilités
- Assurer au mieux une continuité de soins avec ses collègues de même grade au cours de l'année et aux créneaux horaires sus-cités.
- Organiser, adapter et réguler sa propre activité pour faire face aux aléas et variations de la demande, déterminer les priorités (gestion de l'urgence).

<u>AVOIR LES CONNAISSANCES REQUISES POUR REEDUQUER LES PATIENTS</u> PRESENTANT :

• Déficience neurologique

- Hémiplégie, paraplégie et tétraplégie
- Déficiences extrapyramidales, cérébelleuses
- Neuropathies périphériques et centrales de causes médicales ou chirurgicales
- Déficiences labyrinthiques, sensitive profonde

• Déficience de l'appareil locomoteur

- Traumatologie : membres et rachis
- Arthroplasties : prothèses de hanche, genou, épaule
- Ostéotomies de correction

• Autres déficiences prévalentes dans le service

- Déficience vasculaire, en particulier amputation, cardio-respiratoire

- Déficiences périnéo-sphinctériennes
- Autres déficiences : lymphoedème, déficience cutanée (brûlures),
- Déficience rhumatologique
- Lombalgie chronique / aigue
- Syndrome douloureux régional complexe (SDRC.)

AVOIR LES COMPETENCES TECHNIQUES POUR :

- Prévention des complications orthopédiques, cutanées, vasculaires, trophiques et respiratoires
- Récupération de la fonction articulaire, musculaire, transferts, déambulation, préhension, équilibration, adaptation à l'effort, coordination
- Compétences en physiothérapie, notamment en électrothérapie
- Compétences en rééducation en balnéothérapie
- Compétences en rééducation sensori-motrice (concept Bobath, Perfetti, etc...)
- Connaissance et maîtrise de toutes les techniques de manutention.
- Connaissance et maîtrise de toutes les techniques d'installation de l'hémiplégique en fauteuil et au lit
- Connaissance et maîtrise des techniques de mobilisation (en particulier membre supérieur de l'hémiplégique en étant attentif aux risques de subluxation)
- Collaboration avec l'équipe soignante pour être en mesure d'assurer une continuité de soins par rapport à l'installation au lit et au fauteuil du patient hémiplégique
- Connaissance et maîtrise des appareils de posturographie, d'assistance à la marche (Gait trainer, appareil d'Isocinétisme.)